

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 10 octobre 2023**

L'an deux mil vingt-trois le 10 octobre à 20h30, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur .Éric BONNET, Maire, suivant convocation du 3 octobre 2023.

Présents : BONNET Éric, MORLAAS Pascal, AUBIAN Jean Bernard, DUPUY Sylvain, ABADIE Éric, BOUE Emilie, LACAZE Stéphane, SAINT VIGNES Maryse, SOENEN Antoine.

Pouvoir : BARBE-MORLAAS-COURTIES Maryline donne pouvoir à MORLAAS-COURTIES Pascal

Absent : DARNAUD Didier

Secrétaire de séance : Jean-Bernard AUBIAN

### ORDRE DU JOUR

#### 1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 25 mai 2023

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu à l'unanimité

#### 2 – DELIBERATION : Décision modificative budgétaire – budget assainissement :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget unique « assainissement » 2023 sont insuffisants ; il est donc nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

COMPTE	LIBELLE	MOUVEMENT
658	Section de fonctionnement - Dépenses	+ 860,00 €
70611	Section de fonctionnement - Recettes	+ 860,00 €

Le Conseil Municipal APPROUVE la décision modificative

Par :            10 voix POUR            0 voix CONTRE            0 voix ABSTENTION

#### 3 – DELIBERATION : Tarif location salle de sport – Groupes footballeurs amateurs :

Un tarif de 12 € de l'heure sera appliqué pour la période de 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 mai 2024

10 voix pour    0 voix contre    0 voix abstention

Suite à la demande du CRSA (club retraité sportif auscitain) la location est acceptée pour 12€ de l'heure les mardis après-midi.

## **4 – PROJETS EN COURS**

### **4-1 HANGAR**

Le permis de construire est toujours en attente, L'entreprise Sabathier retenue pour le terrassement devrait intervenir dans 15 jours.

### **4-2 PROJET DE RENOVATION THERMIQUE**

La subvention du Département (10%) et de l'ETAT (40%) s'élève à 13 645,26 €. La subvention de la Région est toujours en attente d'une réponse.

### **4-3 CHEMIN DE BELLEVUE**

La Commune a obtenu une subvention du Département pour l'aménagement de la sortie du chemin de Bellevue ; Montant de travaux de 6 645 € HT. Subvention accordée d'un montant de de 4 468 €.

### **4-3 CIMETIERE**

Une réunion de la commission cimetière est programmée le 2 novembre 2023 à 16 h en présence de la Secrétaire de mairie, afin de lancer les démarches administratives.

## **5 – APPLICATION INTRAMUROS**

Une première présentation a eu lieu en visio. toutefois il est nécessaire de voir plus en détail la mise en place de cette application. Elle doit permettre de faciliter la communication dans la commune, cet outil est gratuit et mis à disposition par VAL DE GERS.

## **6 – Avancée du PLUI**

Le carnet n° 2 doit être remis en octobre 2023. La Commune doit se positionner sur la situation des « dents creuses » (Espaces non construits entourés de parcelles bâties).

## **7 – Calendrier des cérémonies :**

- 1 - La commémoration du 11 novembre se déroulera à 11 h 30  
Yves Fourcade sera contacté pour faire office de porte-drapeau.
- 2- Poussière d'Etoile : prévue le 9 décembre 2023 à 8 h 30
- 3- Vœux de la municipalité ; date est fixée au 14 janvier 2024.

## **8 – Questions diverses**

### 1- AMR 32

Une information concernant la législation sur la tenue des débits de boissons aura lieu en visio. Le 16 novembre 2023.

, Monsieur le Maire doit se renseigner sur l'intérêt de participer à cette formation, l'accréditation de Sylvain DUPUY étant en cours jusqu'au 23 septembre 2024

## 2- CHAUFFE-EAU SALLE DES FETES

Le chauffe-eau tombe régulièrement en panne, il est envisagé de le remplacer par un chauffe-eau électrique thermo-dynamique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Eric BONNET



